

AVIS DE MISE À DISPOSITION

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) DE LA COMMUNE DE AULNAT

Conformément à la délibération du Conseil Métropolitain en date du 02 juillet 2021, il sera procédé à une mise à disposition du public du dossier portant projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Aulnat.

Le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Aulnat porte sur l'adaptation Cette modification simplifiée porte sur :

- la suppression de deux emplacements réservés A et B destinés à des logements collectifs, intermédiaires ou individuels en bande et répondant à des objectifs de mixité sociale.
- la modification de l'OAP afin d'actualiser notamment le sens du bâti, les circulations, les transitions et les typologies de logement.

La mise à disposition se déroulera :

du lundi 15 novembre 2021 au vendredi 17 décembre août 2021 inclus

aux jours et heures habituels d'ouverture du public

en mairie de Aulnat, 2 avenue Pierre de Coubertin 63510 AULNAT

au siège de la Métropole, 64-66 avenue de l'Union Soviétique 63007 Clermont-Ferrand,

Le dossier, qui comporte le projet de modification, l'exposé des motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées mentionnées aux articles L-132-7 et L.139-9 du Code de l'Urbanisme, ainsi qu'un registre seront mis à disposition du public pendant la durée prévu ci-dessus.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune: <http://www.ville-aulnat.fr/> et sur le site internet de Clermont Auvergne Métropole :

<https://www.clermontmetropole.eu/fr/habiter-se-deplacer/urbanisme/plu-plan-local-durbanisme/les-plu-des-communes/plan-local-durbanisme-plu-daulnat/>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations, suggestions et contre-propositions sur le registre.

Les personnes intéressées pourront également adresser un courrier en mentionnant l'objet « modification simplifiée n°4 du PLU de Aulnat » auprès de :

Monsieur le Président de Clermont Auvergne Métropole

Direction de l'Urbanisme

Modification simplifiée n°4 du PLU de Aulnat

64-66 avenue de l'Union Soviétique - BP 231

63007 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

ou plu-aulnat@clermontmetropole.eu